



16 Jours d'Activisme contre la violence fondée sur le genre



25 Novembre - 10 Decembre, 2025

Table des Matières

Qu'est-ce que la campagne des 16 Jours ? **3**

Qu'est-ce que la violence fondée sur le genre ? **4**

Termes à connaître **5**

La violence contre les femmes et les filles autochtones **7**

La violence contre les femmes en politique **9**

Fémicide **11**

16 façons d'agir **13**

Ressources pour plus d'éducation **15**

Ressources pour les situations de crise **16**

Qu'est-ce que la campagne des 16 Jours ?

Les 16 Jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre constituent une campagne internationale annuelle qui commence le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et dure jusqu'au 10 décembre, soit lors de la Journée des droits de la personne. Lancée lors de la première édition du Women's Global Leadership Institute en 1991, elle constitue l'une des plus importantes stratégies d'organisation en matière de prévention et d'élimination de la violence fondée sur le genre dans le monde.

Au cours des 16 Jours, le Canada célèbre la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, le 6 décembre. Cette journée marque l'anniversaire de la tragédie de l'École Polytechnique (également connue sous le nom de la tuerie de Polytechnique). En ce jour, nous nous souvenons des 14 femmes qui ont été tuées parce qu'elles étaient des femmes. La tragédie de l'École Polytechnique est un exemple des effets mortels de la violence fondée sur le genre et des sentiments antiféministes.

NOUS NOUS SOUVENONS

des victimes de la tragédie de l'École Polytechnique:

Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Barbara Klucznik-Widajewicz, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Anne-Marie Lemay, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Annie St-Arneault, and Annie Turcotte.

Dates commémoratives

25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

29 novembre : Journée internationale des défenseuses des droits humains

3 décembre : Journée internationale des personnes handicapées

6 décembre : Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

10 décembre : Journée internationale des droits de la personne

À propos de la violence fondée sur le sexe

«Tout le monde a le droit de vivre à l'abri de la violence. Cependant, de nombreuses personnes de partout au pays continuent d'être victimes de la violence chaque jour en raison de leur sexe, de leur expression ou identité de genre ou de leur identité présumée. C'est ce qu'on appelle la violence fondée sur le sexe (VFS) et elle constitue une violation des droits de la personne...La VFS ne se limite pas à la violence physique. Elle peut également inclure des mots, des actes ou des tentatives visant à dégrader, contrôler, humilier, intimider, contraindre, priver, menacer ou blesser une autre personne. La négligence, la discrimination et le harcèlement peuvent également être des formes de VFS» (Femmes et Égalité des genres Canada, 2025).

Qu'est-ce que la violence fondée sur le genre?

« La violence basée sur le genre, parfois aussi appelée violence sexiste, se réfère à l'ensemble des actes nuisibles, dirigés contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre. Elle prend racine dans l'inégalité entre les sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Cette expression est principalement utilisée pour souligner le fait que les déséquilibres de pouvoir, structurels, fondés sur le genre, placent les femmes et les filles dans une position leur faisant courir un plus grand risque d'être l'objet de multiples formes de violence » (ONU Femmes).

La violence fondée sur le genre prend de nombreuses formes :

- la violence domestique ou conjugale
- le harcèlement ou l'agression sexuelle
- le mariage des enfants
- la violence psychologique ou émotionnelle
- la traite des êtres humains
- l'abus financier
- la traque
- le féminicide
- les mutilations génitales féminines
- la violence en ligne ou violence numérique

Au Canada

les femmes et les filles autochtones, les femmes en situation de handicap, les nouvelles arrivantes, les jeunes, les personnes 2ELGBTQQIA+ et les personnes non binaires, ainsi que celles vivant dans des communautés rurales ou éloignées, sont touchés de manière disproportionnée par la violence fondée sur le genre (Gouvernement du Canada, 2024).

Termes à connaître

Colonialisme

Tentative d'imposition ou imposition réelle, par un gouvernement colonisateur, de politiques, de lois, d'économies, de cultures, de systèmes et d'établissements pour appuyer et poursuivre l'occupation de territoires autochtones et l'asservissement de nations autochtones, ainsi que les manières internalisées et externalisées de penser qui soutiennent cette occupation et cet asservissement » (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2017).

Consentement

« Notion définie dans le Code criminel comme étant l'accord volontaire de participer à une activité sexuelle en question au moment où l'activité a lieu. Cela signifie que toutes les parties doivent consentir activement, volontairement et continuellement à l'activité sexuelle. Le consentement ne peut être ni présumé ni implicite, et une personne inconsciente n'est pas en mesure de donner son consentement » (Gouvernement du Canada, 2023).

Incel

Incél est défini par Oxford Languages comme « un membre d'une communauté en ligne de jeunes hommes qui se disent incapables d'attirer les femmes sexuellement, typiquement associé à des opinions hostiles envers les femmes et les hommes qui sont sexuellement actifs. » Il est souvent question d'une personne (qui s'identifie généralement comme un homme) qui est « involontairement célibataire » (Beauchamp, 2019). La culture Incél est souvent liée à de jeunes hommes radicalisés, dont plusieurs ont été motivés à commettre des actes de violence ou qui encouragent d'autres personnes à le faire (Halls, 2018). Deux exemples près de nous sont l'attaque à la camionnette à Toronto en 2018 et l'agression au couteau dans un studio de massage à Toronto en 2020.

Termes à connaître

Intersectionnalité

«Les approches intersectionnelles reconnaissent que l'identité de chaque personne est constituée de multiples catégories d'identité dont (mais sans s'y limiter) la capacité, l'attirance, la taille du corps, la citoyenneté, la classe, la croyance, l'ethnicité, l'expression de genre, l'identité de genre, la race, la religion. Les façons dont une personne peut faire l'expérience de privilèges et d'oppressions systémiques sont influencées par l'intersection de ces catégories d'identité, selon la façon dont elles sont valorisées par les institutions sociales» (Gouvernement du Canada, 2023). L'intersectionnalité est un terme inventé par l'avocate et professeure Dre Kimberle Crenshaw dans un article révolutionnaire sur la lutte contre le racisme et les politiques identitaires. Mme Crenshaw décrit la façon dont «l'intersectionnalité est une lentille à travers laquelle vous pouvez voir d'où le pouvoir vient et où il se heurte, où il s'emboîte et s'entrecroise» (Crenshaw, 1989).

Fémicide

Le féminicide désigne le meurtre intentionnel de femmes parce qu'elles sont des femmes, mais il peut être défini de manière plus large pour inclure tous les meurtres de femmes ou de filles. Le féminicide diffère de l'homicide masculin par des aspects précis. Par exemple, la plupart des cas de féminicide sont commis par des partenaires ou des ex-partenaires et comprennent de la violence continue au sein du foyer, des menaces ou de l'intimidation, de la violence sexuelle ou des situations dans lesquelles les femmes ont moins de pouvoir ou moins de ressources que leur partenaire» (ONU Femmes).

2ELGBTQQIA+

Ce terme a évolué et continuera d'évoluer à mesure que de plus en plus de personnes se sentiront en sécurité pour exprimer ouvertement leur identité de genre et leur identité sexuelle. Cet acronyme représente les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuées et asexuelles. Le «+» inclut toutes les autres identités, y compris les identités pansexuelles et non binaires.

Violence contre les femmes et les filles autochtones



Source: Mike McArthur/CBC

La violence fondée sur le genre a un impact disproportionné sur les femmes et les filles autochtones au Canada. De 2009 à 2021, le taux d'homicides contre les femmes et les filles des Premières Nations, métisses et inuites était six fois plus élevé que celui enregistré chez leurs homologues non autochtones ([Statistique Canada, 2023](#)). Les femmes autochtones sont également plus susceptibles d'être victimes d'agressions sexuelles: plus de quatre femmes autochtones sur dix (43 %) ont été agressées sexuellement depuis l'âge de 15 ans, contre 30 % de l'ensemble des femmes au Canada ([Statistique Canada, 2020](#)).

« LES FEMMES, LES FILLES ET LES PERSONNES 2ELGBTQQIA AUTOCHTONES VIVENT AVEC UNE MENACE PRESQUE CONSTANTE POUR LEUR SÉCURITÉ PHYSIQUE, ÉMOTIONNELLE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE. »

-[Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#)

En 2022, 56 % des femmes autochtones ont été victimes d'agressions physiques, tandis que 46 % ont subi des agressions sexuelles. En comparaison, environ un tiers des femmes non autochtones ont été victimes d'agressions physiques (34 %) ou sexuelles (33 %) au cours de leur vie (Heidinger, 2022). Les femmes autochtones sont également près de trois fois plus susceptibles de subir de la violence conjugale que les femmes non autochtones (Heidinger, 2022).

Bien que les femmes autochtones représentent environ 5 % de l'ensemble des femmes au Canada, elles comptent pour environ 26 % de toutes les femmes tuées par un partenaire intime en 2022 (Gouvernement du Canada, 2024).

Les femmes autochtones font face à des obstacles uniques lorsqu'il s'agit de signaler la violence ou de demander de l'aide par la suite, notamment un manque d'accès à des ressources culturellement appropriées, l'inaccessibilité des services de soutien, une méfiance générale envers les forces de l'ordre et une perception d'absence de confidentialité dans le système judiciaire (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015).

Lorsque les systèmes de justice ne réagissent pas de manière adéquate à la violence, la confiance envers les institutions s'érode et les obstacles à la déclaration des crimes s'intensifient.

Violence contre les femmes et les filles autochtones

Cette violence est une crise systémique et nationale qui trouve son origine dans les lois et pratiques coloniales. Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées décrit quatre voies qui entretiennent la violence coloniale :



Source: Spencer Colby/The Canadian Press

- les traumatismes historiques, multigénérationnels et inter-générationnels;
- la marginalisation sociale et économique;
- le maintien du statu quo et le manque de volonté institutionnelle;
- l'ignorance du libre arbitre et de l'expertise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019)

Comme l'a déclaré Mme Josie Nepinak, témoin experte de l'Enquête nationale et directrice générale de la Awo Taan Healing Lodge Society à Calgary,

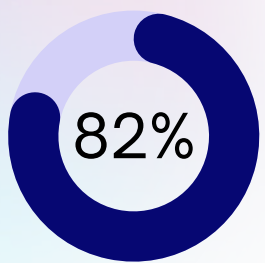
«La violence à l'égard des femmes autochtones est le résultat de la colonisation, de toute l'expérience de la colonisation et de la dépossession de nos voies sacrées, de la dépossession de nos grands-mères et de la dépossession de nos aînées. Elle se manifeste par des politiques d'oppression, notamment la Loi sur les Indiens, pour les femmes des Premières Nations, et par les pensionnats qui tuent l'Indien dans l'enfant et tuent l'esprit de l'enfant. Cela se manifeste par les abus que nous avons subis, qu'il s'agisse d'être placés dans une pièce sombre ou de se faire dire que nous sommes des sauvages ou que nous ne pouvons pas parler notre langue » (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019).

Violence contre les femmes en politique

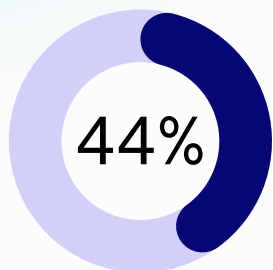


La violence contre les femmes en politique (VCF-P) est une forme de violence fondée sur le genre qui demeure un problème grave au Canada et dans le monde entier. Alors que les politiciens de toutes origines et identités font de plus en plus face à des agressions — en particulier sur les médias sociaux — les femmes, les peuples autochtones, les membres des communautés 2ELGBTQQIA+ et les personnes racialisées sont plus fréquemment victimes d'attaques axées sur l'identité. Ces attaques sont souvent illustrées par des insultes liées à la sexualité, au genre et à la race, et se concentrent sur l'apparence physique. Cette violence peut avoir des conséquences néfastes sur la santé et le bien-être des femmes en politique (Raney et al., 2019).

UNE ÉTUDE MONDIALE RÉALISÉE EN 2016 A RÉVÉLÉ QUE :



82% des femmes parlementaires ont été victimes de violence psychologique.



44% d'entre elles ont reçu des menaces de mort, de viol, de coups ou d'enlèvement

« SI VOUS ÊTES UNE FEMME [...] ET QUE VOUS ÊTES VICTIME DE NÉGATIVITÉ SUR LES MÉDIAS SOCIAUX, CETTE NÉGATIVITÉ CIBLE LARGEMENT VOTRE IDENTITÉ SOCIALE, D'UNE MANIÈRE QUI N'EST PAS LE CAS POUR LES HOMMES BLANCS [...] IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT D'UNE NÉGATIVITÉ GÉNÉRALE SUR LE FAIT DE NE PAS AIMER LEUR POSITION POLITIQUE, IL S'AGIT DE NE PAS LES AIMER PARCE QU'ELLES SONT DES FEMMES OU PARCE QU'ELLES SONT DES FEMMES RACIALISÉES. »

-Erin Tolley, Chaire de recherche du Canada sur le genre, la race et les politiques inclusives

Violence contre les femmes en politique

La VCF-P a également des conséquences plus larges : «Alors que la violence en politique est généralement dirigée contre une personne en particulier, ses conséquences vont au-delà de ces cibles, servant à effrayer et à dissuader d'autres femmes politiquement actives de s'engager en politique. Cela indique également à la société dans son ensemble que les femmes n'ont généralement pas leur place dans la vie publique» (Raney et coll., 2019). En signalant que les femmes ne sont pas les bienvenues en politique, la VCF-P est l'une des principales raisons pour lesquelles les femmes, surtout les femmes racialisées et autochtones, sont toujours sous-représentées à tous les niveaux de gouvernement.

« LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE, SOUS TOUTES SES FORMES, A UN IMPACT NÉFASTE SUR LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE AU CANADA... LORSQUE LES FEMMES SONT CONTRAINTES DE QUITTER LA SPHÈRE POLITIQUE AFIN DE PROTÉGER LEUR BIEN-ÊTRE ET LEUR SÉCURITÉ, CELA RÉDUIT LEURS POSSIBILITÉS DE FAIRE ENTENDRE LEURS VOIX, LEURS OPINIONS ET LEURS IDENTITÉS, AINSI QUE DE LES VOIR REPRÉSENTÉES DANS LE PROCESSUS POLITIQUE » (COLLIER ET RANEY, 2024, P. 288).



Photo: © House of Commons Canada

En juin 2024, l'Association canadienne des parlementaires féministes a lancé « une initiative parlementaire visant à améliorer notre lieu de travail en matière de harcèlement et la civilité. » Elle a créé un engagement et demandé aux députés de le signer, de s'engager à dénoncer le harcèlement et les abus lorsqu'ils en sont témoins ou qu'ils en font l'expérience et de soutenir les femmes en politique.

La FCFDU encourage également ses clubs, ses membres et ses alliés à écrire à vos représentants locaux pour les exhorter à s'opposer à la violence et au harcèlement des femmes en politique et à promouvoir et pratiquer une plus grande civilité.

Le féminicide au Canada

« Le féminicide, qui désigne les meurtres de femmes et de filles liés au sexe ou au genre, est reconnu comme la forme la plus extrême de la violence dans un continuum de violence et de discrimination masculine envers les femmes et les filles. Toutefois, des débats se poursuivent à l'échelle mondiale sur la manière dont le féminicide devrait être défini, sur les raisons et les façons dont il se distingue des autres homicides, ainsi que sur les moyens de mesurer ces différences afin de mieux identifier les meurtres de femmes et de filles liés au sexe ou au genre. » (Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation, s.d.)

Motifs et indicateurs liés au sexe/genre comprennent :

- Femmes et filles tuées par leur partenaire intime
- Femmes et filles tuées par des membres de leur famille
- Antécédents de harcèlement ou de violence
- Privation illégale de liberté
- Usage de la force et/ou mutilation
- Corps abandonné dans un espace public
- Violence sexuelle commise avant et/ou après le féminicide
- Victime travaillant dans l'industrie du sexe
- Crime haineux motivé par un préjugé envers les femmes ou les filles
- Victimes de formes d'exploitation illégale

Les femmes et les filles sont tuées d'une manière qui diffère des autres formes d'homicides (Féminicide Canada, s.d.). Par conséquent, toute réponse gouvernementale devrait tenir compte des nuances propres au féminicide. Puisque le féminicide est reconnu comme la forme la plus extrême de discrimination envers les femmes et les filles, la réponse du gouvernement devrait également « aborder les motivations et les schémas distincts impliqués dans la violence masculine à l'égard des femmes et des filles, des actes profondément enracinés dans l'inégalité des sexes et la misogynie » (Féminicide Canada, s.d.).

Les gouvernements à tous les niveaux au Canada devraient être encouragés à déployer tous les efforts possibles pour s'attaquer à l'inégalité entre les sexes et à la misogynie présentes dans la société. Malheureusement, « les données actuellement disponibles au Canada ne permettent pas d'analyser les facteurs socioculturels ou systémiques sous-jacents et se limitent plutôt aux caractéristiques individuelles et circonstancielles » (Sutton, 2023).

« EN 2018, LES NATIONS UNIES ONT PRÉSENTÉ LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE MONDIALE AFFIRMANT QUE “LE FOYER EST L'ENDROIT LE PLUS DANGEREUX POUR LES FEMMES.” LES DONNÉES CANADIENNES CONFIRMENT CE CONSTAT. AU COURS DES CINQ ANNÉES ALLANT DE 2016 À 2020, PLUS DE 50 % DES VICTIMES DE FÉMINICIDE AU CANADA ONT ÉTÉ TUÉES À LEUR DOMICILE, ET DE 83 % À 90 % D'ENTRE ELLES ÉTAIENT DES MÈRES. »

(Bradley et. al, 2021, pE1844)

Le féminicide au Canada

Données Statistiques

- Le rapport #CallItFemicide 2024 révèle que 187 femmes et filles ont été tuées violemment au Canada en 2024, impliquant 155 hommes accusés principaux ou uniques lorsque l'identité de l'accusé était connue.
- Au Canada, parmi les homicides résolus qui ont eu lieu en 2021, près des trois quarts (72 %) des femmes et des filles ont été tuées par un partenaire intime ou un membre de leur famille (David et Jaffray, 2022). En comparaison, les hommes sont le plus souvent tués par une personne avec qui ils ont une relation plus éloignée (p. ex. une connaissance, un ami, un étranger) (Sutton, 2023).
- En 2021, les territoires ont enregistré le taux le plus élevé d'homicides de femmes et de filles liés au genre (3,20 pour 100 000 femmes et filles). Dans les provinces, le taux le plus élevé a été observé en Saskatchewan (1,03); venaient ensuite le Manitoba (0,72) et l'Alberta (0,68) (Sutton, 2023).
- En 2021, le taux d'homicides liés au genre au Canada était plus de 2,5 fois plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines (1,13 par rapport à 0,44 pour 100 000 femmes et filles) (Sutton, 2023).
- De 2011 à 2021, la plus grande proportion de femmes et de filles victimes d'un homicide lié au genre ont été tuées au moyen d'une arme pointue (34 %). Environ quatre fois plus de victimes d'homicide lié au genre (17 %) que de victimes d'homicide non lié au genre (4 %) ont été tuées par étranglement, suffocation ou noyade (Sutton, 2023).
- Le tiers (32 %) des homicides de femmes et de filles liés au genre ont été déclarés par la police comme étant principalement motivés par la colère, la frustration ou le désespoir de l'auteur présumé, une proportion près de trois fois supérieure à celle observée pour les homicides non liés au genre (12 %) (Sutton, 2023).
- Selon les données de 2011 à 2021, parmi tous les homicides de femmes et de filles liés au genre, 21 % (n = 233) des victimes étaient Autochtones, et ce, même si les femmes et les filles autochtones ne représentaient que 5 % de la population féminine au Canada en 2021 (Sutton, 2023).
- Près de la moitié des femmes assassinées consultent des services de santé pour une blessure liée à la violence conjugale deux ans avant leur décès, ce qui suggère que les médecins ont l'occasion d'identifier et de soutenir les personnes à risque. (Bradley et. al, 2021).

16 Façons d'agir

1

Écrivez au maire de votre ville pour leur demander d'éclairer l'hôtel de ville en orange ou en violet pendant les 16 Jours d'activisme afin de sensibiliser le public à la violence fondée sur genre. Téléchargez un modèle de lettre pour les clubs de la FCFDU [ici](#).

2

Faites un don ou du bénévolat dans un refuge pour femmes, un centre d'aide aux victimes d'agressions sexuelles ou un centre d'aide aux femmes autochtones de votre communauté.

3

Lisez les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées [ici](#) et réfléchissez à la manière dont vous pouvez y répondre.

4

Portez du violet orange le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, pour sensibiliser l'opinion publique.

5

Dénoncez la violence misogyne lorsque vous en êtes témoin: dénoncez le blâme des victimes et combattez l'idée qu'il incombe aux femmes et aux jeunes filles d'éviter les situations qui pourraient être considérées comme «dangereuses».

6

Portez un ruban blanc et participez à une vigile, ou planifiez-en une, le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

7

Écrivez une lettre à vos représentants pour leur demander de s'opposer à la violence contre les femmes, au harcèlement et à la toxicité en politique. Téléchargez un modèle de lettre [ici](#).

8

Rédigez un éditorial ou une lettre au rédacteur en chef de votre média local afin de sensibiliser le public à la violence fondée sur le genre.

16 Façons d'agir

9

Appuyez les victimes de violence fondée sur le genre. Dites-leur : « Je te crois » et « Ce n'est pas ta faute ». Pour en savoir plus sur l'identification des signes d'une relation abusive et sur la manière dont vous pouvez apporter votre aide, cliquez [ici](#). Découvrez le « [signal d'aide](#) » que les survivantes peuvent utiliser pour indiquer subtilement qu'elles ont besoin d'aide.

13

Encouragez les femmes à s'engager en politique et soutenez leurs candidatures. Dénoncer les commentaires misogynes, racistes et homophobes à l'égard des femmes en politique et s'engager à faire preuve de civilité dans les relations avec les politiciens et les candidats.

10

Discutez avec vos partenaires communautaires autochtones de la possibilité d'accrocher des robes rouges dans votre région afin de sensibiliser l'opinion à la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, dans le cadre du [projet REDress](#).

14

Organisez des conversations informelles avec vos amis ou les membres du club de la FCFDU pour discuter de la violence fondée sur le genre, de la façon dont elle affecte votre communauté locale et de ce que vous pouvez faire pour soutenir les survivantes et mettre fin à la violence.

11

Accrochez des affiches de sensibilisation à la violence fondée sur le genre et aux services d'aide dans votre communauté. Vous pouvez télécharger les affiches [ici](#).

15

Accueillez des conférenciers ou organisez des tables rondes, des forums publics ou des projections de films sur des sujets liés à la violence fondée sur le genre.

12

Rencontrez votre député pour lui exprimer vos préoccupations concernant la violence armée au Canada et affirmer votre soutien à des mesures strictes de contrôle des armes à feu.

16

Partagez les messages de la FCFDU et d'autres organisations sur les médias sociaux dans le cadre des 16 Jours d'activisme, ou publiez les vôtres.

RESSOURCES POUR PLUS D'ÉDUCATION

LIVRES

En finir avec les violences sexistes et sexuelles par Caroline De Haas
Ce jour-là. Parce qu'elles étaient des femmes par Josée Boileau
Un parcours bispirituel : récit d'une aînée ojibwé-crie lesbienne » par Ma-Nee Chacaby, en collaboration avec Mary Louisa Plummer
Cyberharcèlement. Bien plus qu'un mal virtuel par Anaïs Condomines et Emmanuelle Friedmann
Nos pères, nos frères, nos amis par Mathieu Palain
Moi aussi par Sophie Rondeau
Du consentement par Geneviève Fraisse
Colibri par Natalia Hero
Les trois carrés de chocolat par Mélodie Vachon Boucher
La Déferlante Moi aussi : quand la honte change de camp par Brigitte Paquette

FILMS/VIDÉOS

The Body Remembers When the World Broke Open par Elle-Máijá Tailfeathers et Kathleen Hepburn
Les_SEXPERTS_ - Violences sexuelles, violences de genre - Série de podcasts par Chaire UNESCO Santé Sexuelle & Droits Humains
16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre par Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick

RAPPORTS

Balises gouvernementales : Formations sur la violence sexuelle et la violence conjugale et familiale par le Secrétariat à la condition féminine, Gouvernement du Québec
Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
Élisez-la : feuille de route pour accroître la représentation des femmes sur la scène politique canadienne, Rapport du Comité permanent de la condition féminine
Rapport québécois sur la violence et la santé par l'Institut national de santé publique du Québec

Ressources pour les situations de crise

CANADA

- Assaulted Women's Helpline : Téléphone : 1-866-863-0511, Texte #SAFE (#7233)
- Hebergement femmes (trouvez un refuge)
- Hope for Wellness (pour les femmes autochtones) : Téléphone : 1-855-242-3310
- iHEAL app

ALBERTA

- Family Violence Info Line : Téléphone : 310-1818
- Alberta's One Line for Sexual Violence : Téléphone/Texte : 1-866-403-8000

COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Victim Link BC : Téléphone : 1-800-563-0808

MANITOBA

- Domestic Violence Crisis Line, Family Violence Prevention Program : Téléphone : 1-877-977-0007

NOUVEAU-BRUNSWICK

- CHIMO Helpline : Téléphone : 1-800-667-5005

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

- End Sexual Violence Centre : Téléphone : 1-800-726-2743

NOUVELLE-ÉCOSSE

- Transition House Association of Nova Scotia
- Neighbour Friends and Family Line (Gouvernement provincial) : Téléphone : 1-855-225-0220

ONTARIO

- Femaide (Survivantes francophones) : Téléphone/Texte : 1-877-336-2433
- Ontario Victim Support Line : Téléphone : 1-888-579-2888
- Ontario Coalition of Rape Crisis Centres

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

- PEI Family Violence Prevention Services Inc. : Téléphone : 1-800-240-9894

QUÉBEC

- SOS violence conjugale : Téléphone : 1-800-363-9010, Texte : 438-601-1211, Chat en ligne : <https://www.resourceconnect.com/sosvc/chat>
- Sexual Violence Helpline : Téléphone : 1-888-933-9007

SASKATCHEWAN

- Provincial Association of Transition Houses and Services of Saskatchewan
- Téléphone/Texte : 211



cfuw fcfd

815 St. Laurent Blvd, Suite 230
Ottawa, Ontario
K1K 3A7

**La ville d'Ottawa est située sur le territoire non cédé et
traditionnel de la Nation Anishinabe Algonquine.**

613-234-8252 

www.cfuw.org 

advocacy@cfuw-fcfd.ca 

[@cfuwfcfd](https://www.instagram.com/cfuwfcfd) 

[@cfuw.fcfd](https://www.facebook.com/cfuwfcfd) 